|  | PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUEHAUT COMMISSARIAT A L’INITIATIVE 3N |  |
| --- | --- | --- |

**PROJET DE DISCOURS DE MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE A L’INITIATIVE 3N**

***A L’OCCASION DE LA CEREMONIE D’OUVERTURE DE LA REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2021 DU SECTEUR DE LA SECURITE***

***ALIMENTAIRE, NUTRITIONNELLE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE***

**Date : 12-13 janvier 2021**

**Lieu : Hôtel Radisson BLU**

**Mesdames et Messieurs les Ministres du secteur ;**

**Monsieur le Gouverneur de la région de Niamey ;**

**Monsieur le Président du Conseil de Ville de Niamey ;**

**SE Madame l’Ambassadrice, Chef de mission de la Délégation de l’Union Européenne, Chef de File des partenaires du Secteur SAN/DAD ;**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ;**

**Mesdames et Messieurs, les Conseillers Principaux et Conseillers Techniques de la Présidence de la République, de l’Assemblée Nationale, de la Primature ;**

**Mesdames et Messieurs, les Secrétaires Généraux ;**

**Mesdames et Messieurs, les Secrétaires Généraux Adjoints des Régions ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux des Ministères et Institutions du Secteur ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Acteurs Non Étatiques, Représentants les Organisations des Producteurs et de la Société Civile ;**

**Mesdames et Messieurs à vos titres et grades ;**

Je voudrais tout d’abord, au nom de S**.E Monsieur BAZOU MOHAMED**, Président de la République du Niger, Chef de l’État ; de **S.E Monsieur OUHOUMOUDOU MAHAMADOU**, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, de vous remercier très sincèrement pour avoir accepté de prendre part à cette cérémonie solennelle de l’ouverture de la Revue Annuelle Conjointe 2021 du Secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable (SAN/DAD), un secteur dont la place n’est plus à rappeler dans toutes les politiques publiques de notre pays.

**Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi tout d’abord de faire un bref rappel de du Cadre Stratégique de l’Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » a été adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012, qui est la seule référence en matière de politique de Sécurité alimentaire, nutritionnelle er du de développement agricole durable. L’Initiative 3N vise à **« mettre durablement les populations nigériennes à l’abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d’une pleine participation à la production nationale et à l’amélioration de leurs revenus », et** façon spécifique, à **« renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d’approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes ».**

L’Initiative 3N est conçue autour de cinq (5) axes stratégiques : (i) accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, (ii) approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires, (iii) amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes, (iv) amélioration de l’Etat nutritionnel des nigériens et (v) création d’un environnement favorable à la mise en œuvre de l’Initiative 3N.

De par son cadre stratégique, l’initiative 3N s’opérationnalise à travers des Plans d’Action quinquennaux dont la mise en œuvre est assurée par les ministères techniques et administrations de mission du secteur, Maîtres d’Ouvrage, ainsi que leurs partenaires techniques et financiers.

Les plans successifs de mise en œuvre de l’Initiative 3N (Plan d’urgence 2011, Plan d’Investissement 2012-2015, Plan d’Accélération 2014-2015, Plan d’Action 2016-2020) ont permis de mobiliser plus de 2 500 milliards FCFA et ont valu au Niger plusieurs reconnaissances sur la scène internationale.

**Mesdames et Messieurs**

Le Haut-Commissariat à l’Initiative 3N (HC3N) assure la coordination intersectorielle et facilite la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable. Il a en charge la coordination, la planification, les études techniques, économiques et financières, la mobilisation des financements et des acteurs, l’impulsion des reformes et le suivi et évaluation. Il s’agit principalement d’impulser, d’animer, de coordonner, de suivre et d’évaluer la mise en œuvre des programmes de l’Initiative 3N.

A ce titre, le HC3N a la responsabilité d’organiser, de suivre et d’offrir une assurance qualité pour les Revues Annuelles Conjointes communément appelée RAC, objet de la presente rencontre.

**Mesdames et Messieurs**

Suite à ces Revues du Secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable (SANAD) de 2016 et 2017, le Haut-Commissariat à l’Initiative 3N a développé une nouvelle approche consistant à réaliser d’abord des revues sous sectorielles pour les ministères et administrations de mission couverts par la Stratégie de l’Initiative 3N, avant de réaliser la Revue Annuelle Conjointe globale du secteur de la SANAD.

La mise en œuvre des revues sectorielles annuelles s’inscrit dans l’esprit de ces réformes. Elle permet de vérifier, à posteriori, la mobilisation effective des ressources, ainsi que la structure et la qualité des dépenses effectuées. En effet, il existe souvent de grands écarts entre les ambitions programmatiques et leur exécution effective. En dehors de leur importance dans l’orientation des prises de décisions des pouvoirs publics, les revues constituent un excellent outil de dialogue entre l’État et les partenaires au développement.

**Mesdames et Messieurs**

La RAC est un instrument de gouvernance sectorielle qui répond aux exigences de l’approche sectorielle, de l’approche programme et la gestion par la performance.

La conduite de la revue permet également de suivre et d’offrir une assurance qualité pour les revues annuelles conjointes sous sectorielles. Ces dernières contribuent et préparent la Revue Annuelle Conjointe ou RAC globale du secteur SANAD.

En effet, les RAC sont développés comme des espaces de dialogue entre parties prenantes du secteur pour l’amélioration de la gouvernance sectorielle. Elles constituent de précieux outils d’aide à la décision. Elle favorise : (i) l’évaluation des performances sur la base de l’appréciation des progrès réalisées et l’analyse des faiblesses et contraintes identifiées ; (ii) la formulation des recommandations autour de leviers d’actions reposant sur les potentialités et permettant de faire face aux nouveaux défis majeurs du secteur et (iii) l’établissement d’un aide-mémoire qui consigne les conclusions du Dialogue Politique et les engagements des partenaires stratégiques du secteur

**Mesdames et Messieurs**

Les revues annuelles conjointes sont désormais devenues un exercice régulier maitrisé par tous les sous-secteurs du secteur SAN/DAD ; un exercice d’auto-évaluation et d’analyse concertée qui met à la disposition de notre administration un puissant outil d’orientation stratégique et d’aide à la décision.

En effet, depuis 2018, le Haut-Commissariat à l’Initiative 3N (HC3N) a initié cet exercice qui place les différents acteurs techniques et toutes les parties prenantes au cœur du processus de revue annuelle conjointe leur permettant ainsi de conduire leur propre revue sectorielle avec plus de professionnalisme, d’efficacité et de rigueur, somme toute, critères nécessaires pour atteindre des meilleures performances dans l’exécution des budgets et des réalisations attendues.

**Mesdames et Messieurs**

Depuis 4 ans, la Revue du secteur SANAD a été conduite et réalisée dans une version nouvelle marquée par une Assistance Technique à responsabilité dégressive. La conduite du processus des RAC s’est ainsi progressivement améliorée, des leçons apprises et des outils méthodologiques mis à la disposition des Ministères techniques et autres Institutions nationales avec l’appui des Partenaires du HC3N notamment de l’Assistance Technique du CRS/SANAD, financé par l’Union Européenne au Niger. Son rôle a été d’assurer un renforcement des capacités des sous sectoriels concernés.

L’approche méthodologique de la RAC 2021 a connu une évolution qualitative. Il s’agit de l’appropriation effective du processus de RAC sous-sectorielle par les ministères et institutions et de l’implication des ANE sur le processus RAC afin de mieux jouer leurs rôles.

**Mesdames et Messieurs**

L’année 2021 est marqué particulier du à plusieurs facteurs ayant freiné l’exécution de certaines activités de mise en œuvre de l’Initiative 3N. Il s’agit de la pandémie du Covid-19, du contexte politique de l’année caractérisé par la tenue des élections générales, de l’installation d’un nouveau Gouvernement et la réorganisation des départements sectoriels.

Aussi, l’année 2021 a été marquée par la diffusion et la vulgarisation des deux bilans (2016-2020 et 2011-2020) de la mise en œuvre d’Initiative 3N dont les leçons tirées ont orienté les nouvelles autorités par rapport aux nouvelles directives et priorités stratégiques, qui ont servi de base pour l’élaboration du Plan d’Action 2021-2025 de l’Initiative 3N et du Plan d’action de la Politique National de Sécurité Nutritionnelle.

On note également en cette même année 2021, les concertations nationales suite au 1er Sommet Mondial sur les Systèmes Alimentaires qui ouvre une décennie consacrée à la transformation des systèmes alimentaires pour les rendre plus accessibles, équitables, durables, respectueux de l’environnement, résilients et sensibles à la nutrition.

Des processus des concertations nationales ont eu lieu au Niger à l’issue duquel une feuille de route a été élaborée avec comme thème principal : « construire un système alimentaire durable sensible à la Nutrition qui met durablement les Nigériennes et les Nigériens à l’abri de la faim et de la malnutrition et leur garantit les conditions d’une pleine participation à la production nationale et à l’amélioration de leurs revenus »

Dans le domaine de la nutrition, 2021 a été caractérisé par la poursuite des travaux d’analyse, d’études et l’animation de la plateforme d’information (PNIN) pour mieux comprendre les déterminants de la malnutrition et la manière de la prévenir. Ceci a permis de changer de paradigme, avec une orientation stratégique consistant à ne plus agir seulement sur la prise en charge et le traitement médical, mais également sur toutes les actions qui contribuent à améliorer durablement l’état nutritionnel des nigériens et à réduire les prévalences de toutes les formes de malnutrition.

**Mesdames, Messieurs ;**

**Chers Participants** ;

L’objectif de la revue annuelle conjointe 2021 est de partager avec les acteurs que vous êtes le rapport de la Revue globale 2021, le rapport d’analyse des performances du secteur et susciter vos contributions.

**Mesdames, Messieurs ;**

L’exercice de Revue Annuelle Conjointe auquel nous nous attèlerons pendant ces deux jours, fait suite aux revues organisées au niveau de tous les sous-secteurs qui compose le secteur de la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable et qui sont portés par les Maîtres d’ouvrage des Programmes Stratégiques de l’Initiative 3N que sont : le Ministère de l’Agriculture, le Ministère de l’Élevage, le Ministère de l’Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, le Ministère du Commerce, le Ministère de l’Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes, le Ministère de l’Industrie et de l’Entreprenariat des Jeunes, le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement sur le volet Hydraulique Pastorale et le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales sur le volet Nutrition.

Et, comme vous pouvez le constater, il s’agit d’une approche intégrée et collaborative qui intègre la contribution des Acteurs Non Étatiques (ANE), une démarche innovante qui donne à l’ensemble des acteurs du secteur SAN/DAD l’occasion de débattre d’une part, de l’état d’avancement des recommandations de la RAC 2020, des progrès réalisés en 2021 et d’autre part de ceux réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d’Action 2021-2025.

**Mesdames, Messieurs ;**

Chers participants, nonobstant le caractère tout particulier de l’exercice de la RAC 2021, nous restons convaincus que la rencontre de ce matin atteindra son objectif principal qui est de recueillir vos pertinentes contributions qui vont améliorer le document.

La revue annuelle conjointe 2021 sera aussi un cadre pour discuter de l’état de mise en œuvre du Plan d’action 2021-2025 de l’initiative 3N qui est composé de dix (10) programmes opérationnels qui découlent des cinq (5) programmes stratégiques de l’Initiative 3N et qui traduisent les six (6) priorités du Programme de Renaissance Acte III dans le secteur SAN/DAD, qui sont : i) la maitrise de l’eau pour l’irrigation, ii) la restauration de l’environnement, iii) la Maison de Paysan, iv) le développement des chaines de valeur des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, v) la résilience des populations face aux chocs et aléas climatiques et vi) l’amélioration de l’état nutritionnel des nigériens.

Le Plan d’action 2021-2025 de l’initiative 3N est un pilier important dans le cadre de la mise en œuvre opérationnel du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2022-2026).

**Mesdames, Messieurs ;**

Autant de raisons qui m’amènent à solliciter de vous, une participation active aux travaux et aux échanges en vue d’une appropriation effective des résultats attendus. Ceci est d’autant plus important et nécessaire que cet exercice se tient à un moment charnière pour la politique sectorielle, alors que nous commençons la mise en œuvre du Plan d’Action 2021-2025 de l’Initiative 3N.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers participants,**

Je ne terminerai pas mes propos sans remercier, l’ensemble des acteurs et parties prenantes du secteur (administrations publiques, organisations de producteurs, opérateurs privés et autres acteurs non étatiques), qui contribuent à l’atteinte des objectifs de l’Initiative 3N et à aider à la « Modernisation du Monde Rural ».

Permettez-moi, enfin, d’exprimer tous les remerciements et toute la gratitude du Gouvernement du Niger à l’endroit des Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent, sans relâche, la mise en œuvre de l’Initiative 3N.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la Revue Annuelle Conjointe 2021 du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**